

ACTION URGENTE

CRAINTES POUR LA SANTÉ DE DEUX ÉTUDIANTS DÉTENUS AU SECRET

Depuis plus de deux mois, Marwa Tuffaha et son frère Mohamed, tous les deux étudiants, sont détenus au secret dans un lieu inconnu et dans des conditions s'apparentant à une disparition forcée. Or ils ont besoin d'un traitement médical régulier.

Marwa Tuffaha a été arrêtée le 2 octobre au domicile de sa famille, dans le quartier de Roukn al Din, à Damas, la capitale syrienne. Selon des proches installés à l'étranger, des hommes armés en civil, probablement des agents des services de renseignement de l'armée de l'air, s'y étaient déjà rendus le 1^{er} octobre pour chercher son frère, **Mohamed Tuffaha**. Ce dernier étant absent, ils l'avaient attendu et auraient coupé la ligne téléphonique du logement. Le lendemain, certains d'entre eux ont emmené Marwa Tuffaha en promettant à sa famille qu'ils la laisseraient partir une fois qu'ils auraient trouvé son frère. Les autres hommes sont restés sur place pour attendre le retour de Mohamed mais ils ont finalement renoncé au bout de quatre jours. D'après la même source, Mohamed Tuffaha aurait été arrêté le 10 octobre ou aux alentours de cette date car on est sans nouvelles de lui depuis lors. Sa sœur et lui ont tous les deux besoin d'un traitement médical régulier, qu'ils sont peut-être dans l'impossibilité de suivre actuellement. Marwa Tuffaha doit prendre des médicaments car elle a des problèmes hypophysaires.

Selon un de ses proches qui vit à l'étranger, des sources officieuses ont indiqué que Marwa Tuffaha avait été emmenée dans une antenne voisine des services de renseignement de l'armée de l'air mais, sur place, les responsables ont nié détenir cette jeune fille et son frère, et n'ont accepté aucun des médicaments que sa famille voulait lui faire parvenir. Fin octobre, une source officielle a informé la famille Tuffaha que Marwa serait libérée sous peu et que son frère serait, quant à lui, détenu pendant encore 20 jours au moins, le temps que l'enquête se poursuive. Cependant, ces jeunes gens sont encore détenus tous les deux et on ignore où ils se trouvent, ainsi que leur état de santé et leur situation au regard de la loi. Marwa Tuffaha est, semble-t-il, détenue uniquement en raison de son lien de parenté avec Mohamed. Si tel est effectivement le cas, elle est une prisonnière d'opinion et doit par conséquent être libérée immédiatement et sans condition.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- engagez les autorités à révéler sans délai où se trouvent Marwa et Mohamed Tuffaha, et à leur permettre de recevoir immédiatement la visite de leurs proches et de leurs avocats, et de bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- priez-les instamment de libérer Marwa Tuffaha immédiatement et sans condition si elle est détenue uniquement en raison de son lien de parenté avec son frère, et de libérer également Mohamed Tuffaha, à moins qu'il ne soit inculpé rapidement d'une infraction pénale dûment reconnue par la loi et jugé conformément aux normes internationales d'équité des procès ;
- demandez-leur de veiller à ce que Marwa et Mohamed Tuffaha soient protégés de la torture et des autres formes de mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 24 JANVIER 2014 À :

Président de la République

Bashar al-Assad

Fax : +963 11 332 3410 (merci de vous montrer persévérant-e)

(dites « fax » si quelqu'un décroche ; le fax est le seul moyen de communication fiable, n'envoyez pas de lettres SVP)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de la Défense

'Imad al-Fraj

Fax : +963 11 223 7842 (merci de vous montrer persévérant-e)

+963 11 666 2460 (merci de vous montrer persévérant-e)

(dites « fax » si quelqu'un décroche)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Représentant permanent de la Syrie aux Nations unies

Bashar Ja'afari

Ambassador Extraordinary and

Plenipotentiary

820 Second Avenue, 15th Floor, New York, NY 10017

Fax : +1 212 983 4439

Courriel : exesec.syria@gmail.com, syrianmission@verizonmail.com

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Le cas échéant, veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CRAINTES POUR LA SANTÉ DE DEUX ÉTUDIANTS DÉTENUS AU SECRET

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Marwa Tuffaha est étudiante en mathématiques et son frère Mohamed, en sciences informatiques.

Pour en savoir plus sur la pratique courante de la torture et des autres formes de mauvais traitements dans les centres de détention syriens, voir le document intitulé « *Je voulais mourir* ». *Témoignages de survivants de la torture en Syrie* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/016/2012/fr>). Depuis le début de la contestation, en mars 2011, des centaines de personnes sont mortes alors qu'elles étaient aux mains des forces de sécurité syriennes. Amnesty International a décrit ces pratiques dans le rapport *Morts en détention. Cas de mort en détention sur fond de protestations populaires en Syrie* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/035/2011/fr>).

Bien que la grande majorité des atteintes aux droits humains constatées par Amnesty International soit imputable aux forces armées syriennes et aux milices *chabiha* favorables au gouvernement, des groupes armés d'opposition se rendent eux aussi coupables de tels agissements. Ils ont notamment torturé et tué des membres des forces de sécurité et des *chabiha* qu'ils avaient capturés, enlevé et tué des personnes qui soutenaient le gouvernement ou travaillaient avec ses agents, ou étaient soupçonnées de le faire, et pris des civils en otage pour essayer de négocier des échanges de prisonniers. Amnesty International condamne sans réserve ces pratiques et appelle les chefs de tous les groupes armés d'opposition en Syrie à annoncer publiquement que de tels actes sont interdits. L'organisation leur demande vivement de faire tout leur possible pour veiller à ce que les forces de l'opposition cessent d'en commettre. Voir le document intitulé *Syria: Summary killings and other abuses by armed opposition groups* (disponible en anglais à l'adresse: <http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE24/008/2013/en>).

Noms : Marwa Tuffaha (f), Mohamed Tuffaha (h)
Homme et femme

AU 333/13, MDE 24/062/2013, 13 décembre 2013